

TRAVAUX DE PAVAGE **ETAPE 2**



La zone marquée en rouge sur le plan ci-dessus sera fermée au trafic

Dès le lundi 1^{er} juillet
pour environ 4 semaines
(selon conditions météo)

L'accès en véhicule ne sera plus possible pour les parkings dont les accès sont touchés par la zone rouge. Les accès à pied aux bâtiments seront assurés en tout temps.

Les véhicules de livraison / d'aide à domicile peuvent stationner sur la chaussée à l'extrémité de la zone chantier pour de courte durée uniquement.

Dans tous les cas, merci de vous conformer à la signalisation/aux déviations de chantier en place.

Des macarons de stationnement peuvent être obtenus auprès de la Commune (sécurité publique – 032 886 52 00) pour la durée des travaux, afin de stationner dans les zones de parking publics à proximité (Vieille-Route et Eco-Point).

